

Bêtisier alsacien ou de l'hostilité au bilinguisme

(Par Pierre Klein) - Bêtisier alsacien ou de l'hostilité au bilinguisme

Faut-il en rire ou en pleurer ?

« Il y a des gens qui s'imaginent qu'en Alsace c'est libérer les enfants que de les laisser parler l'alsacien. Ce serait à mon avis un non-sens, car ce serait retourner à l'homme des cavernes ». Propos tenus par un Inspecteur de l'Éducation nationale en 1973, in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

« Un enseignement de l'allemand ne peut convenir à côté de la frontière ». Madame GOMIS, Inspectrice des écoles maternelles, 1969, in L'Alsace, dir. PK, Éditions. d'Organisation, Paris, 1981.

À propos de la réintroduction du bilinguisme à l'école primaire : « ... Nous voyons par exemple que, dans les écoles supérieures, on ne débute avec l'enseignement d'une langue étrangère qu'après l'accomplissement de l'âge de 11 ans. Pour quelle raison alors l'enfant, auquel les parents pour des raisons matérielles ne peuvent pas donner une instruction supérieure, doit être traité autrement » ? Sorgius, séance du Conseil Général du 23 avril 1947

« Vous voulez que notre province soit peuplée d'Alsaciens parlant avant tout très bien le français, mais ayant également une connaissance de l'allemand...Vous devez faire confiance à la France pour que son gouvernement trouve un système qui ne brime rien et n'abandonne personne ». Monsieur le Préfet, séance du Conseil Général du Bas-Rhin, 25/4/1947

« Nous voulons défendre un bilinguisme qui permet à nos enfants de passer sans heurt du français à l'allemand, de réfléchir indifféremment dans l'une ou l'autre des langues... Nous ne désirons pas d'enseignement de la langue allemande ni dans les écoles maternelles ni dans les trois premières années de l'école élémentaire ». Monsieur Deininger, séance du Conseil Général du Bas-Rhin, 8/11/1971

« Permettez-moi, très amicalement, de vous mettre en garde contre le terme alémanique, car rien n'est prouvé à ce sujet. J'aimerais simplement vous dire qu'en ce qui me concerne je ne sens pas la moindre trace de culture alémanique. Il y a des générations de 1700 à 1850 qui n'ont aucune trace de culture alémanique. D'autres ont peut-être subi le joug germanique, mais il n'est pas question de culture alémanique ». Monsieur Grossmann (qui parle un dialecte alémanique), séance du Conseil Général du Bas-Rhin, 12/6/1972

« J'ai le regret de vous faire connaître que les récentes instructions ministérielles relatives à l'introduction de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire ne me permettent pas de donner un avis favorable à votre proposition d'ouverture d'un cours d'allemand à l'école primaire de Mundolsheim ». L'Inspecteur d'Académie, 26/9/1972 in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

Nous avons déjà assez de difficultés comme ça avec l'initiation au français... De toute façon, il est trop difficile d'apprendre en même temps deux langues... Nous sommes en France, nous vivons dans un système français... Le dialecte rend de mauvais services... ». in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

« Je suis contre, parce que l'introduction d'une autre langue compromettrait l'équilibre psychologique de nos enfants... De toute façon, nous sommes tous des déracinés... ». in PK, La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours, Salde, Strasbourg, 1998.

« Le dialecte, c'est aux parents de le transmettre. L'école est là pour enseigner le français ». Une inspectrice de l'Éducation nationale, 1976 op. cit.

« Il faut que le français devienne la langue maternelle de tous les petits... Il n'est pas souhaitable que vous fassiez usage de l'alsacien dans vos dialogues avec eux ». Une inspectrice de l'Éducation nationale, 1976 op. cit.

« Pour nous, ce qui compte avant tout, c'est l'égalité des chances dans la conquête de la langue française. Oui, l'égalité des chances, c'est l'objectif n° 1 ! La maternelle est la clé de la démocratisation » ! Une institutrice, 1976 op. cit.

« Le conseil général (du Bas-Rhin), dans sa séance du 18/12/1978, s'inquiète de la régression du parler dialectal. Pour enrayer cette tendance dangereuse, il décide: l'étude de modalités de soutien à l'initiation éventuelle du dialecte à la maternelle... ». Compte rendu de séance.

« Je dois tout d'abord de vous préciser que le dialecte alsacien n'a jamais été la langue maternelle des Alsaciens et que seule la langue française est reconnue comme telle ». André Bord, Président du Conseil Général du Bas-Rhin, 1979 L'Alsace les Edit. d'Org. 1981

« Je tiens à vous exprimer ma pensée qui est aussi celle de bon nombre d'enseignants, je crois. Votre acharnement à vouloir imposer un bilinguisme généralisé en Alsace est purement scandaleux, car il constitue une atteinte grave à la liberté individuelle. Vous êtes bien contraints de constater que de telles manœuvres sont vouées à l'échec dans une nation où

l'esprit de liberté, de libre-arbitre prime tout. Sous prétexte de défendre un patrimoine linguistique, expression très en vogue, vous en venez à des pressions insupportables...Le folklore, le dialecte, les patois, c'est charmant, qu'ils demeurent...Si le temps les faits disparaître, il faudra s'y résigner... ». Une directrice d'école primaire, 1981, Les cahiers du bilinguisme

« Un homme entre 40 et 45 ans m'a arraché le micro des mains, m'a donné un coup et a dit qu'on est en France et que je dois m'arrêter de parler boche, espèce de sale boche... ». Villanueva, lors d'une émission dialectale, Radio Dreyeckland, 1984 op. cit.

« Est-il possible, dans un esprit détendu et amical, de demander... aux Alsaciens de faire l'effort de parler français ? ». Centre Médical MGEN, Trois-Epis, 1984 op. cit.

Vous avez bien voulu me transmettre une lettre que vous a adressée....., le Président du Comité pour l'Enseignement obligatoire de la Langue et de la Culture régionales en Alsace. Je conviens avec vous qu'il n'est pas possible d'envisager de rendre obligatoire un tel enseignement... ». Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale, 1985 op; cit.

« On retrouve les fameux quatre S de Riehm : Sprache, Sitte, Siedlung, Stamm (en langage « goetschien », cela se traduit par bilinguisme, « valeurs », bretzel et colombages) ». Georges Bischoff, in Saisons d'Alsace n°129

« Mais le centrisme alsacien chrétien-social s'est dilué, miné de l'intérieur par l'émergence d'un discours régionaliste à consonance identitaire quasi ethnique de type Blut und Boden (notre langue, notre culture) ». Bernard Reumaux, in Saisons d'Alsace n°129

« Le vote Le Pen, parmi d'autres raisons, s'explique par le rapport trouble de l'Alsace à son histoire, par l'exacerbation récente et artificielle d'une « identité » bâtie plus sur ce qui sépare que sur ce qui rapproche, par l'effritement de quelques valeurs alsaciennes : la générosité et la solidarité ». Bernard Reumaux, in Saisons d'Alsace n°129

Notes rassemblées par Pierre Klein